

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Algo Sustainable Leaders DIW-EUR

Ce fonds est géré par ODDO BHF Asset Management GmbH.

ISIN : DE000A0RG5Y7

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds investit dans des actions européennes. L'indice STOXX Europe 600 représente par conséquent l'univers de placement global du fonds. Dans le cadre du processus d'investissement, l'univers de placement est réduit à l'indice STOXX Europe Sustainability ex AGTAFI. Les actions détenues par le fonds doivent donc provenir exclusivement dudit indice. Au moins 90 % des actifs du fonds sont investis directement ou indirectement dans des actions qui font partie de cet indice et sont soumises à un système de notation ESG interne. L'indice STOXX Europe Sustainability ex AGTAFI exclut les entreprises des secteurs de l'alcool, des jeux de hasard, du tabac, de l'armement, des armes à feu et des divertissements pour adultes. Les actions sélectionnées doivent par ailleurs respecter la stratégie de durabilité de la société. On entend par « durabilité » la création de valeur durable par des entreprises via l'application stratégique de principes économiques, écologiques et sociaux afin de garantir une réussite à long terme et une croissance durable de l'entreprise. Les actions individuelles sont sélectionnées, ou exclues, par le gérant du fonds. Les entreprises qui sont actives dans les domaines de l'énergie nucléaire, du charbon, du gaz de schiste, des OGM (organismes génétiquement modifiés) et des pesticides ou qui contreviennent de façon importante aux principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues par le gérant du fonds. Les actions sont classées en fonction de la recherche ESG et en appliquant un modèle de suivi des tendances. Ce modèle se base sur de nombreuses données historiques pour évaluer les tendances et déterminer des signaux d'achat et de vente. Le processus de construction du portefeuille inclut une optimisation au regard des critères ESG et de la gestion du risque via l'application de diverses contraintes liées à l'évaluation ESG, au bêta, à la concentration sectorielle/géographique, à l'erreur de suivi et au taux de rotation du portefeuille final. Hormis l'accent placé sur l'aspect ESG, aucune intervention manuelle n'entre en jeu dans les décisions d'investissement du modèle de suivi des tendances (sauf en cas de controverse importante). Les fluctuations et les baisses de cours sur les marchés actions n'entraînent aucune modification au sein du fonds tant que la tendance positive des actions concernées se poursuit ou jusqu'à ce que d'autres actions soient considérées comme plus attractives. Les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont systématiquement pris en compte lors de l'élaboration du portefeuille. Les actions identifiées par le modèle de suivi des tendances sont soumises à un système de notation ESG interne basé sur des analyses propres et des bases de données externes. Ce système de notation supplémentaire ne signifie pas nécessairement que les valeurs présentant la note la plus basse sont vendues, mais il a une influence sur la pondération des entreprises et entraîne l'exclusion d'au moins 20 % de l'univers d'investissement du fonds. La méthode visant à intégrer les critères ESG combine les approches « best in

universe » et « best in effort », favorisant ainsi le développement et l'amélioration des meilleures pratiques. Les critères suivants sont par exemple pris en compte : environnementaux (consommation en énergie et en eau, gestion des déchets, certification environnementale, produits et services à valeur ajoutée environnementale, gestion des risques climatiques, etc.), sociaux (capital humain (gestion des ressources humaines, diversité de l'équipe de direction, formation des employés, santé et sécurité, etc.), gestion des fournisseurs, innovation, etc.) et de gouvernance (gouvernance d'entreprise (protection des intérêts des actionnaires minoritaires, composition des organes de direction, politique de rémunération, etc.), responsabilité fiscale, risques de corruption, etc.). En outre, le portefeuille est soumis à une surveillance active s'agissant des thématiques controversées (droits de l'homme, corruption, etc.). La Société observe par ailleurs les « Principes pour l'investissement responsable » des Nations Unies (« UN PRI ») et les applique dans ses activités d'engagement, par exemple en exerçant ses droits de vote, en promouvant activement les droits des actionnaires et des créanciers et en dialoguant avec les émetteurs. Un investissement dans le fonds vise à générer un rendement durable des revenus et une croissance des investissements en valeurs mobilières tout en limitant le risque économique, ainsi qu'un effet de durabilité global par rapport à un investissement dans un indice de marché élargi. Le fonds utilise le STOXX Europe Sustainability ex AGTAFI Index* à titre de référence, mais ne le reproduit pas à l'identique. Les gestionnaires du fonds sélectionnent activement les actifs, de manière discrétionnaire, en tenant compte des analyses quantitatives et des évaluations des entreprises. Ils visent à surperformer l'indice de référence, de sorte que le fonds peut s'écarter de cet indice de manière significative à la hausse comme à la baisse.

La catégorie de parts est réservée aux investisseurs institutionnels. Le montant minimum d'investissement s'élève à 250.000 euros.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de trois ans.

La devise du fonds est l'euro.

Les revenus générés par la catégorie de parts vous sont versés une fois par an.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour de bourse.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



Le classement du fonds dans cette catégorie de risque repose sur ses données historiques et ne constitue donc pas une prévision pour l'avenir. Ce classement n'est pas garanti et peut varier au fil du temps. Un classement dans la catégorie 1 ne signifie pas que le fonds n'est soumis à aucun risque de fluctuation de valeur.

Le fonds est classé dans la catégorie de risque 6 dans la mesure où les données historiques reflètent des fluctuations de valeur moyennes annuelles comprises entre 15 et 25 %. De manière générale, des fluctuations de valeur importantes impliquent un risque de perte plus élevé, mais aussi un potentiel de plus-value plus important. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur la classification, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds :

- **Risques de marché** : La performance des produits financiers, à savoir de leur cours ou leur valeur de marché, dépend notamment de la performance des marchés de capitaux, qui est elle-même conditionnée par la conjoncture économique mondiale et par les conditions économiques et politiques locales. Plus particulièrement sur une bourse de valeurs, la performance générale des cours peut également être influencée par des facteurs irrationnels, à l'image du sentiment, des opinions et des rumeurs.

- **Risques liés à l'utilisation de dérivés** : Le fonds est autorisé à recourir à des produits dérivés. Ils peuvent générer un effet de levier (Leverage) sur les actifs du fonds. Il permet d'augmenter le potentiel de gains, mais aussi les risques de pertes. Une protection contre les pertes au moyen de dérivés peut également réduire le potentiel de bénéfices du fonds de manière significative.

- **Risques de garde** : La garde des actifs, en particulier à l'étranger, peut être associée à un risque de perte pouvant résulter de l'insolvabilité, du non-respect du devoir de prudence ou de comportements abusifs du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

Une description détaillée de l'ensemble des risques figure dans le prospectus du fonds à la section « Informations sur les risques ».

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5 % actuellement 0 %
Frais de sortie	0 %

Ces chiffres sont les montants maximums susceptibles de vous être imputés.

Frais encourus par le fonds en cours d'exercice :

Frais courants	1,05 %
----------------	--------

Frais que le fonds peut être amené à supporter dans certaines circonstances :

Commission de performance annuelle	N/A
------------------------------------	-----

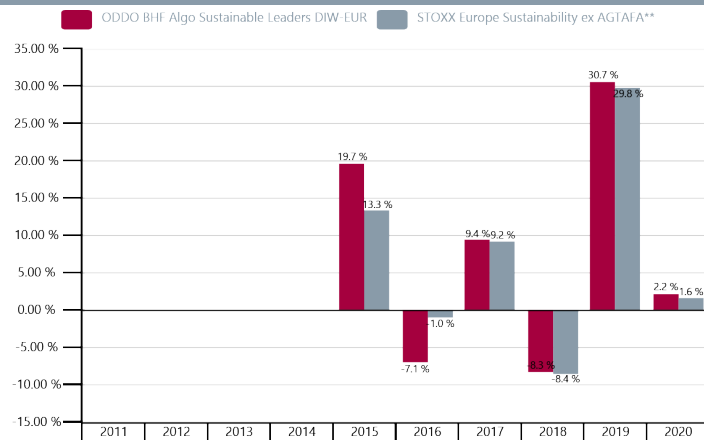
Les frais qui vous sont imputés financent la gestion et la garde du fonds ainsi que sa distribution et sa commercialisation. Ils réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Les frais d'entrée et de sortie désignent dans chaque cas le montant maximum. Dans certains cas, il est possible que les montants que vous payerez soient inférieurs. Veuillez demander à votre conseiller ou distributeur de vous communiquer les montants qui vous sont applicables.

Le taux des « Frais courants » a été calculé à la date de clôture du dernier exercice du fonds, le 31 décembre 2020. Ces frais couvrent l'ensemble des frais et autres paiements du fonds (hors frais de transaction et commission de performance éventuelle) par rapport à l'actif du fonds. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre.

Des informations détaillées concernant les frais sont disponibles dans le prospectus de vente du fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



Sources : calculs internes à l'aide de la méthode de la BVI (Association allemande des fonds de placement)

Le fonds ODDO BHF Algo Sustainable Leaders DIW-EUR a été lancé le 1^{er} novembre 2013.

Les performances passées ne constituent pas une garantie de l'évolution future du fonds.

Le calcul a été effectué dans la devise du fonds, à savoir l'euro. Le calcul a été réalisé après déduction de tous les frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée/de sortie.

Les distributions ou impôts ont été réinvestis.

** Le 1^{er} juillet 2014, l'indice STOXX Europe Sustainability ex AGTAF A a remplacé l'indice STOXX Europe Sustainability comme indice de référence du fonds.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire du fonds est « The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main ».

D'autres informations pratiques en français sur le fonds ainsi que le prospectus de vente, les rapports annuels et semestriels et les prix d'émission et de rachat actuels sont disponibles gratuitement sur notre site internet « am.oddo-bhf.com ».

Le fonds est soumis à la législation allemande en matière de fiscalité des investissements, ce qui peut avoir une incidence sur le régime d'imposition des revenus que vous percevez du fonds. En fonction de votre situation personnelle, d'autres réglementations fiscales peuvent par ailleurs s'appliquer. En cas de doute, consultez votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'ODDO BHF Asset Management GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de vente.

La société de gestion et ce fonds sont agréés en Allemagne et soumis à la surveillance de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.

Des précisions sur la politique de rémunération actuelle de la société sont disponibles sur internet à l'adresse am.oddo-bhf.com. Elle inclut une description des méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices versés à des groupes d'employés spécifiques, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et bénéfices, ainsi que des informations sur l'intégration de la gestion des risques de durabilité dans la rémunération. Une version papier peut être gracieusement fournie par la Société sur demande.

* STOXX Europe Sustainability ex AGTAF A Index est une marque enregistrée de STOXX Limited.